

Liège, le 14 décembre 2011

COURS DE CHIMIE

1^{er} QUADRIMESTRE—TRONC COMMUN
Année académique 2011-2012

1^{er} bachelier en
biologie, chimie, géographie, géologie, physique

La remédiation obligatoire de chimie n°2 a lieu le jeudi 22/12/11 de 13h45 à 15h15 au A303 pour les étudiants ayant eu moins de 10/20 à l'interrogation n°2 (cotes en ligne sur le portail MyUlg le 21/12/11 au plus tard).

Le travail de remédiation obligatoire n°2 doit être rendu le 09/01/12; ce jour-là, une permanence est organisée de 10h30 à 14h au local 1/92 (bâtiment B6a, 1er étage, aile sud: même couloir que le bureau de Mr Cloots). Lors de cette permanence, les copies corrigées du travail n°1 seront également rendues.

Les étudiants ayant une cote inférieure à 10/20 qui ne se présentent pas à la remédiation et/ou qui ne rendent pas le travail ne sont pas autorisés à présenter l'examen d'exercices de janvier 2012 (ils peuvent présenter la partie théorie). La liste des étudiants autorisés à présenter l'examen d'exercices sera publiée le 10/01/12 sur les pages web 1,2,3 sciences. Les étudiants doivent vérifier si leur nom est indiqué ou non.

Une permanence sera organisée le 13/01/12 pour le retour des copies corrigées du travail n°2, de 10h30 à 12h (bureau de Mme Dewalque, 1/118, B6a, 1er étage, aile sud) et de 15h30 à 17h dans le local 1/92 (B6a, 1er étage, aile sud).

F. Bastin
Pour R. Cloots, J. Dewalque et F. Derwa